

MAIRIE DE MANTEYER

SÉANCE DU 11 AVRIL 2025

DE-029-2025

Nombre de membres
afférents au CM : 11
Nombre de membres en
exercice 10
Nombre de membres
présents 08
Nombre de membres qui
ont pris part à la délib 08

Date de la convocation
03/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le onze avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Manteyer, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel PONS, Maire.

Présents : PONS Michel, IMBERT Joëlle, BETEILLE Nelly, CELCE Chantal, BUMAT Vincent, PAUCHON Robert, FLEURY Simon, LORIDON Pablito,

Absents excusés : LEVY Claude
LE MAGADURE Antoine

Absent excusé représenté : /

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500757-20250411-29-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2025

M. Pablito LORIDON a été désigné secrétaire.

Objet : APPROBATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT (M49)

Comme le préconise l'article L2121-14 du CGCT, Monsieur le Maire propose d'élire un Président de séance pour le vote du compte administratif 2024 du budget de l'eau et de l'assainissement : Mme IMBERT Joëlle est élue à l'unanimité. Elle donne la parole à Mme BETEILLE Nelly, adjointe aux finances.

Madame Nelly BETEILLE, Adjointe, présente au Conseil Municipal le Compte Administratif du budget de l'eau et de l'assainissement (M49) de l'année 2024 dressé par le Maire, qui regroupe l'ensemble des opérations comptables de l'année 2024.

Le Conseil Municipal,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Déclare que le compte administratif du budget principal (M57) dressé pour l'exercice 2024 par le Maire est approuvé par la présente assemblée.

A voté contre : 0

Abstention : 0

Ont voté pour : 6 (Monsieur Michel PONS, Maire et M. Robert PAUCHON, maire en exercice de mars 2020 au 26 septembre 2024, sont sortis et n'ont pas pris part au vote).

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdits.

Le Maire
A. PONS

